

Entretien

Janvier 2026



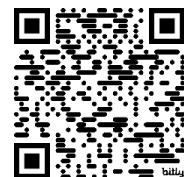
Entretien : les Coopératives d'utilisation des matériels agricoles (Cuma)

Entretien réalisé avec **Véronique Lucas**, Sociologue rurale à l'INRAE Bretagne-Normandie, par **Elisa Lemaire**, chargée de mission au Labo de l'ESS.

Résumé : La sociologue Véronique Lucas revient pour le Labo de l'ESS sur l'émergence et le développement des Coopératives d'utilisation des matériels agricoles (Cuma) et sur la structuration de la Fédération nationale des Cuma. Présentant ces coopératives et la façon dont sont organisées en leur sein les mutualisations d'équipements agricoles et de salarié·e·s, elle analyse le rôle qu'elles peuvent jouer dans la transition agroécologique et les enjeux de développement qui les traversent.

Le Labo de l'ESS tient à remercier Véronique Lucas pour cet entretien. Celui-ci est accompagné d'une tribune écrite par Marine Boyer, Présidente de la Fédération nationale des Cuma.

Ces deux documents font partie du dossier « Quelles mutualisations face aux défis écologiques et sociaux du XXI^e siècle ? », alimenté progressivement par les travaux menés sur cette thématique, en partenariat avec Aéma Groupe et l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts. Retrouvez l'ensemble des productions du dossier à cette adresse ou via le QR code ci-contre : <https://www.lelabo-ess.org/quelles-mutualisations-face-aux-defis-ecologiques-et-sociaux-du-xxie-siecle>.



E. L. : Qu'est-ce qu'une Cuma ?

V. L. : Les Cuma sont des coopératives qui permettent l'investissement en commun dans des équipements et le partage de ces équipements et du travail. Elles émergent dans le contexte de l'après-guerre où il y avait de fortes volontés politiques de mécaniser l'agriculture. Leur institutionnalisation se fait à travers le statut juridique des Cuma, adopté en octobre 1945 par le gouvernement issu de la résistance.

E. L. : Comment ces coopératives se sont-elles développées en France ?

V. L. : C'est d'abord assez chaotique. Dans les décennies d'après-guerre, pour la profession agricole de l'époque, gérer une coopérative de manière autogestionnaire c'est quand même assez compliqué. Les acteurs tenaient assez peu de comptabilité, ils n'étaient pas très au fait des démarches administratives qui étaient assez complexes pour tenir une coopérative.

Ça change à partir des années 1980, sous l'effet de plusieurs mouvements, notamment après le choc pétrolier qui induit une hausse des charges. Ce facteur économique pousse à vouloir rationaliser les coûts. Ce processus redonne de

l'intérêt aux Cuma, surtout aux yeux de nouvelles générations d'agriculteurs qui, elles, se sont formées davantage à la gestion et sont prêtes à gérer ce type d'organisation collective. Le réseau fédératif à cette époque s'est développé, et propose de l'ingénierie rendant plus facile la gestion des Cuma.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, la fédération nationale des Cuma obtient enfin une politique de crédit favorable, avec la possibilité pour les Cuma d'accéder à des prêts bonifiés. On observe ainsi le développement d'une politique publique plus favorable à l'investissement collectif.

Plus récemment, les évolutions se sont appuyées sur des propositions techniques, telles que l'apparition de la machine à vendanger, permettant ainsi à des Cuma peu présentes dans le milieu viticole de se développer. Les Cuma développent de l'innovation technique à travers la co-conception d'équipements adaptés aux besoins des agriculteurs : elles fournissent des équipements spécifiques, jugés peu rentables par les opérateurs d'agrofournitures classiques.

Enfin, le développement des Cuma est passé par le développement du salariat. Aujourd'hui 15% des

Cuma sont employeuses, en grande partie des chauffeurs mécaniciens.

E. L. : Comment s'est structuré le réseau de la Fédération nationale des Cuma ?

V. L. : La Fédération nationale des Cuma a été créée de manière concomitante avec la création du statut juridique et par les réseaux socialistes et de la Résistance autour du Ministre de l'Agriculture de l'époque, François Tanguy-Prigent, qui était à l'origine un paysan finistérien et porteur de ces idées de coopération. Après 1945, des fédérations départementales des Cuma se structurent mais de manière progressive. Elles se sont souvent structurées sous l'impulsion d'agriculteurs acteurs des Cuma qui n'étaient pas satisfaits de devoir se tourner vers l'organisation majeure de l'époque dans chaque département – la FDSEA [Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, ndlr]. Ils constituent alors un réseau fédéral propre pour développer une ingénierie d'accompagnement et de services pour les Cuma.

E. L. : Comment s'organisent les mutualisations au sein des Cuma ?

V. L. : La mutualisation d'équipements implique qu'on investit en commun avec une prise de capital social proportionnellement au niveau d'utilisation engagée. Cet autofinancement peut être complété par des subventions publiques et par l'emprunt bancaire. Chaque année, les membres doivent payer le coût d'utilisation des équipements auxquels ils ont souscrit, au prorata des activités engagées. Il y a aussi des mutualisations de travail qui sont très importantes.

Investir en commun dans une machine que chaque membre va ensuite utiliser peut entraîner des situations de concurrence entre les adhérents au moment d'utiliser le matériel puisque ces équipements en commun sont souvent utilisés dans des conditions d'activités dépendantes des aléas météo. Pour réduire ces risques de concurrence, on observe une variété d'arrangements collectifs de travail : ainsi, les chantiers en commun permettent que la machine tourne en continu et que son temps d'utilisation sur chaque exploitation soit réduit, augmentant sa disponibilité dans l'exploitation voisine.

Tous les agriculteurs n'ont toutefois pas la même capacité à participer à ces chantiers communs. Par exemple, les éleveurs laitiers qui ont des animaux à traire matin et soir, ne vont pas être disponibles sur certaines plages. Pour prendre en compte ces spécificités, une « banque de travail » peut être

créée : chacun note les heures auxquelles il a pu participer au chantier en commun. S'il a peu participé aux chantiers, ça entraîne un déficit d'heure par rapport à ce que lui a pu recevoir quand le chantier est arrivé chez lui. À la fin de la saison, un compte est fait sur la contribution de chacun et permet de rééquilibrer les contributions de chacun.

E. L. : Au-delà de la mutualisation du matériel agricole, quelles autres formes de mutualisation peuvent émerger ?

V. L. : Il y a une mutualisation informelle de connaissances liées à l'organisation en Cuma. Le fait de se retrouver, de se croiser par les activités de la Cuma participe à l'échange d'informations, on apprend des autres et des manières de faire, etc. Il existe aussi des groupes d'échanges techniques, de formations collectives, dans d'autres structures plutôt associatives dans le monde agricole. Ce rôle complémentaire de mutualisation de connaissances n'est en général pas formalisé. Toutefois, on voit des Cuma qui choisissent de formaliser ce processus autour d'un matériel commun : par exemple autour du travail du sol se pose des questions de comment faire, comment aller plus loin. On se dit : « pourquoi pas organiser au sein de la Cuma une formation collective avec un expert sur le sujet et avec une ou plusieurs séances pendant l'hiver ? ». Cela permet d'améliorer les compétences sur ce sujet, pour mieux utiliser les matériels acquis en commun.

Il y a aussi des sujets en lien avec l'économie circulaire, sur l'échange de matière par exemple. La Cuma peut être un lieu où on se dit : « moi je recherche de la matière organique parce que je n'ai pas d'élevage sur ma ferme, toi tu as un élevage et peut-être que tu peux avoir des surplus de matière organique qui peuvent m'intéresser. » Il y a comme ça des formes, moins de mutualisation, mais plutôt d'échange de matières premières différentes pour favoriser des flux à l'échelle locale plutôt que de s'approvisionner sur le marché.

E. L. : Face aux enjeux de transition, qu'est-ce qu'apportent les mutualisations opérées dans les Cuma ?

V. L. : Les Cuma participent d'une certaine sobriété, permettant d'aller vers une agriculture décarbonée. Moyennant des conditions d'organisation qui permettent que chacun l'utilise dans des conditions adaptées, de fait, les Cuma participent à une agriculture plus sobre dans l'usage des ressources. Face au changement

climatique, le fait d'avoir par la Cuma une diminution des coûts et des charges améliore la résilience et la capacité des fermes à absorber des chocs climatiques.

Les Cuma se sont largement développées dans un moment de spécialisation de l'agriculture, et des exploitations sont devenues soit des fermes d'élevage, soit des fermes céréalier ou des fermes viticoles. La transition écologique implique de diversifier les systèmes agricoles pour bénéficier des synergies inter-espèces entre productions. Quand vous spécialisez, ça réduit la gamme du matériel dont vous avez besoin. Si vous diversifiez, ça réaugmente la gamme d'équipements nécessaire pour travailler. C'est donc facile d'avoir une gamme élargie du matériel si on la mutualise avec d'autres, pour diminuer les coûts d'investissement. Cela incite aussi à autoproduire les ressources dont on a besoin plutôt que de les acheter dans le commerce, en lien avec une économie circulaire. C'est d'autant plus facile si l'on est en présence d'un **capital social généré par les processus de mutualisation**, qui fait qu'on se connaît bien, on connaît les spécificités de chacun, les ressources produites et coproduites que chacun a sur sa ferme. On peut davantage échanger pour avoir des synergies bénéfiques entre systèmes.

E. L. : Quels sont les enjeux et freins à dépasser pour le plein développement des Cuma ?

V. L. : Aller encore plus loin dans une meilleure capacité à répondre à l'hétérogénéité des besoins des exploitations agricoles, parce que cette hétérogénéité est toujours présente, voire elle s'approfondit. C'est toujours un défi qui est posé aux Cuma. C'est plus facile de fonctionner avec une Cuma dans laquelle les producteurs sont sur des systèmes semblables, ce qui tend à marginaliser d'autres qui sont sur des façons de faire ou des modes de production plus minoritaires à l'échelle locale. Il y a donc un défi d'être à l'écoute de la

diversité des besoins des agriculteurs et des fermes localement.

Par ailleurs, il importe aussi de **faciliter la transmission et de renforcer l'implication des membres** dans les Cuma. Ceux qui deviennent responsables, sont souvent des fils d'anciens responsables qui connaissent bien la Cuma et qui restent longtemps dans les mandats. Ils ne comprennent pas que tous ne soient pas dans le même type d'exercice de la responsabilité. Il importe donc d'expérimenter pour **faciliter le processus d'implication, de responsabilisation et renforcer la diversité des publics** d'une Cuma, notamment ceux qui sont peu familiers de l'organisation collective. Il faut aussi améliorer l'implication des femmes. Il y a un quart d'agricultrices parmi la population agricole et les Cuma sont **des organisations masculines** en lien à une division genrée du travail en agriculture où la mécanisation est davantage l'affaire des hommes. Il y a ici un défi à relever.

On est enfin confronté à l'enjeu du **renouvellement générationnel** face à une profession agricole dont la moyenne d'âge est la plus élevée. Sur la décennie à venir, on n'a pas loin de la moitié des actifs actuels qui vont partir en retraite. Cette génération est celle qui a vécu le boom des Cuma dans les années 80 et les a prises en main au moment où elles se sont développées. Elles étaient toutes petites, autour d'un premier matériel et ils ont vécu et ont évolué en même temps que grandissaient leurs Cuma. Les générations actuelles ont des parcours d'entrée dans le métier plus diversifiés, beaucoup plus déstandardisés, avec moins de socialisation familiale à l'organisation collective agricole. Cette nouvelle génération doit prendre en main des Cuma, plus développées que celles de la génération précédente, alors qu'ils sont moins socialisés. Il importe de revoir les modèles de transmission pour faciliter cette implication des nouvelles générations.

Entretien réalisé le 27 novembre 2025.

Synthèse des enseignements

Éléments de contexte favorisant l'émergence et le développement du modèle des Cuma

- Une émergence progressive dans un contexte politique d'après-guerre favorable à la mécanisation de l'agriculture ;
- Un processus d'institutionnalisation à partir de 1945, avec la création d'un statut juridique propre ;
- Un développement croissant dans les années 1980, dans un contexte économique qui induit une hausse des charges, obligeant la rationalisation des coûts et dans un contexte politique favorable à travers une action publique leur permettant d'accéder à des prêts bonifiés.

Analyse des logiques de mutualisation dans les Cuma

On retrouve dans les pratiques de mutualisation organisées dans les Cuma les trois logiques servant de fondement à notre analyse¹ :

Logique de sécurisation	Les mutualisations mises en place au sein des Cuma permettent de sécuriser collectivement l'accès au matériel agricole et au travail , deux éléments essentiels à l'activité agricole.
Logique de solidarisation	En participant aux Cuma, les exploitants investissent en commun dans la coopérative avec une prise de capital social. Cela participe d'une logique de solidarisation dans la mesure où les coopérateur·rice·s opèrent des arrangements collectifs, permettant d'organiser les mutualisations à travers les chantiers en commun et la « banque de travail », outil d'auto-gestion permettant de comptabiliser le temps passé en commun. Par ailleurs, ces pratiques de mutualisation permettent un partage de connaissances entre exploitant·e·s. Ce partage de connaissances contribue à nourrir les solidarités entre les coopérateur·rice·s et participent de la solidité de la Cuma.
Logique de coopération	Outre la dimension formelle de leur statut coopératif , la coopération en Cuma passe par le travail collectif et les chantiers en commun auxquels participent les coopérateur·rice·s.

Effets positifs de la mutualisation

Au-delà des bénéfices direct de la mutualisation mise en œuvre en Cuma (accès au matériel, au travail), celle-ci se traduit par différents effets positifs :

- Ces mutualisations contribuent à des **modèles agricoles plus sobres**, par la réduction du parc global d'équipements mobilisé ;
- Elles contribuent à développer de **l'interconnaissance et de la confiance réciproque** entre exploitant·e·s, ainsi qu'à une **montée en compétences collective** par le partage de savoirs et le développement de l'auto-production ;
- Elles ouvrent la voie à l'**émergence de nouveaux outils et nouvelles pratiques**, notamment sur des sujets non couverts par la R&D car considérés comme non rentables.

Freins à la mutualisation et risques de démutualisation

- Une **hétérogénéité des besoins** (en matériel notamment) complexifiant leur couverture et la solidarité entre petites et plus grandes exploitations ;
- Un enjeu d'**ouverture des collectifs** et de leur **renouvellement**, en termes de genre, de générations et de parcours.

¹ Voir Labo de l'ESS. (2025). Mutualisations : que disent les chercheur·euse·s ? URL: <https://www.lelabo-ess.org/mutualisations-que-disent-les-chercheureuses>

Pour aller plus loin

Ressources bibliographiques :

- Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S., Sautier, D. (Coord.). (2021). Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires. Un nouveau paradigme du développement territorial ? Quae. URL : <https://www.quae-open.com/produit/164/9782759232437/coexistence-et-confrontation-des-modeles-agricoles-et-alimentaires>
- Lucas, V. (2025). Une particularité française : les Cuma (coopératives d'utilisation de matériel agricole). In S. Angeli Aguiton, S. Brunier, B. Kotras, C. Pessis, & S. Pinaud (éds.), *Comment les machines ont pris la terre*. Lyon : ENS Éditions. URL : <https://doi.org/10.4000/14q3v>
- Lucas, V. 2026. *Les Cuma : Synthèse d'un mouvement coopératif agricole en France*. Revue Internationale de l'Économie Sociale & Solidaire, 374:2-17.
- Orivel, S. Suchet, L. (2025). Mécanique de la solidarité agricole. Le récit méconnu des Cuma. Les petits matins. <https://www.lespetitsmatins.fr/collections/essais/352-mecanique-de-la-solidarite-agricole.html>

Ressources en ligne :

- Le site de la Fédération nationale des Cuma : <https://www.cuma.fr/>